

SERVICE DE L'ÉCONOMIE (ECO)

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- mise en œuvre et appui en matière d'économie, de promotion économique et d'initiatives entrepreneuriales
- production de la statistique publique communale
- développement de l'analyse statistique
- gestion administrative et coordination des manifestations
- gestion des établissements et des terrasses
- gestion des commerces permanents et itinérants (y compris les marchés)
- gestion des cinémas
- gestion des procédés de réclame
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park)
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures nautiques et des rives du lac
- perception des taxes de séjour
- perception de l'impôt sur les divertissements
- gestion des décès
- gestion du centre funéraire de Montoie

EFFECTIF DU PERSONNEL

FAITS MARQUANTS

Dans le courant de l'année 2017, le Service de l'économie a achevé sa réorganisation, les collaborateurs de l'Office d'appui économique et statistique ayant rejoint, à Flon-Ville, la direction du service. Ils y côtoient désormais l'Office des autorisations commerciales et des manifestations (comprenant le bureau des manifestations et des marchés ainsi que le bureau des établissements et des commerces) et le bureau finances & gestion/taxes de séjour. Pour sa part, le bureau des établissements et des commerces a élargi ses activités en les complétant par tout ce qui a trait aux procédés de réclame.

En parallèle à l'exécution de ses tâches de statistique publique, dans le cadre de ce qui avait été prévu dans le rapport-préavis N° 2014/53 du 18 septembre 2014, l'Office d'appui économique et statistique a réalisé une étude quantitative de référence sur la situation du commerce lausannois, laquelle a été diffusée aux médias en décembre 2017. Cette étude a été présentée conjointement à l'étude indépendante évoquée dans ce même préavis (cf. conclusion 3 approuvant la réponse donnée au postulat de Mme Elisabeth Müller « Pour une étude du commerce indépendant à Lausanne »), qui avait été confiée le 30 novembre 2015 à Mme Claude Grin, ethnologue indépendante, docteure de l'Université de Lausanne et de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de Paris. Cette étude est intitulée « Etude indépendante sur la situation et l'avenir du commerce lausannois – le commerce indépendant et de proximité ».

Porte d'entrée unique pour les organisateurs de manifestations, le service a poursuivi sa mission d'accompagnement de ces derniers dans leurs démarches et récolte pour eux les informations nécessaires auprès des autres services de la Ville ou de partenaires publics. Le nombre de manifestations a une nouvelle fois augmenté, de 7.6% par rapport à 2016. Il est à noter le succès toujours vif de la possibilité de tenir des stands d'information ou destinés à la diffusion d'idées diverses, notamment à l'occasion du marché central du samedi.

Au 1^{er} janvier 2017, le marché dit « marché des chômeurs » organisé par un comité de participants a été repris et restructuré par le Service de l'économie. Dorénavant, celui-ci répond au nom de « marché solidaire des quatre saisons » et est organisé intégralement par le service.

Le projet d'identification d'emplacements pour des espaces de vente de mets à l'emporter (food trucks) s'est poursuivi sur le domaine public, de même que sur le domaine privé en étroite partenariat avec les acteurs concernés.

La taxe de séjour a atteint un montant significatif de CHF 4'429'325.42, au prix cependant d'un très gros travail de perception. Pour mémoire, cette taxe est reversée à raison de 50% à l'Association Lausanne Tourisme et à raison de 50% au Fonds d'encouragement pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL), qui finance ainsi l'Association Lausanne Tourisme. Les démarches conjointes avec le Service du logement et des gérances en vue de trouver une solution aux plateformes de type Airbnb, que ce soit sous l'angle des questions relatives au logement ou de celles concernant la taxe de séjour, sont en cours.

OFFICE D'APPUI ECONOMIQUE ET STATISTIQUE

L'Office a assuré la production de la statistique publique communale diffusée sur le portail officiel de la Ville : <http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/statistique.html>. A ce titre, il a participé aux travaux du réseau des offices statistiques régionaux de la Suisse romande et du Tessin (CORT) et a représenté Lausanne auprès de l'Office fédéral de la statistique (OFS, Regiostat) qui lui fournit les données fondamentales d'enquête, notamment sur les entreprises (Statent). Il a également exécuté des travaux d'analyse de données pour plusieurs services (SEP+S, SAJE, BLI, SFIN notamment).

L'Office a contribué, en même temps, à la mise en œuvre des engagements municipaux en faveur de l'économie lausannoise en assurant le suivi des dossiers touchant, entre autres, au commerce lausannois (Fondation City Management), aux dossiers de promotion économique régionale et cantonale (LADE) et à l'appui en faveur des initiatives entrepreneuriales (par exemple de recherche de terrains). Il est à noter, en particulier, la diffusion des résultats d'une série d'analyses sur la situation du commerce lausannois susceptibles d'orienter les actions municipales à envisager en faveur de cette branche de l'économie lausannoise touchée par des mutations profondes (<http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/statistique/documents-publications/analyses.html>).

L'Office a encore participé aux travaux de planification urbanistique afin d'assurer la prise en considération des besoins d'accueil des activités économiques ainsi que des conditions nécessaires à leur exercice, notamment dans le cadre des programmations des Plaines-du-Loup, des Prés-de-Vidy et du Pôle Gare.

OFFICE DES AUTORISATIONS COMMERCIALES ET DES MANIFESTATIONS

A) ÉTABLISSEMENTS, COMMERCE, CINÉMAS, PROCÉDES DE RÉCLAME

Etablissements

	2016	2017
Demandes de préavis pour licence	256	227
Licences délivrées ou renouvelées	544	531
Changements d'enseigne	56	43
Manifestations	974	1'121
dont ouverture de billetterie	475	348
Autorisations de diffusion de musique	115	128
Refus des heures de prolongation (rappels, avertissements, retraits) ¹	8	16
Dossiers de mise en conformité des locaux	170	166
Demandes de préavis pour fumoirs	0	0

¹ Selon les directives municipales en matière de refus des heures de prolongation après l'heure de police fixée à 03h00 (art 5. RME)

Durant l'année, cinq établissements ont été déclarés en faillite, soit une discothèque, un night-club et trois cafés-restaurants. De plus, par décisions du Département de l'économie, de l'innovation et du sport (Police cantonale du commerce), sept établissements ont été fermés temporairement, restreints dans les heures d'ouverture ou privés de vente de boissons alcooliques pour diverses infractions à la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB).

Nombre d'établissements par catégorie de licences au 31 décembre

Catégorie	Genre de licences	Etablissements exploités au 31 décembre 2016	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2017	Ecart
A	Hôtel avec restauration	27	0	0	1	0	0	28	1
	Hôtel sans restauration	7	0	0	0	0	0	7	0
B	Café-restaurant	428	4	18	4	21	0	433	5
D	Café-bar	37	0	1	2	2	1	37	0
E	Buvette	42	0	2	0	2	0	40	-2
F	Discothèque avec restauration	4	0	0	0	0	0	4	0
	Discothèque sans restauration	14	0	0	1	1	0	14	0
G	Night-club avec restauration	3	0	0	0	0	0	2	-1
	Night-club sans restauration	5	0	0	0	0	1	4	-1
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	2	1	0	0	0	0	3	1
	Salon de jeux sans boissons	1	0	0	0	0	0	1	0
	Salon de jeux avec restauration	2	0	0	0	0	0	2	0
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	1	0	0	0	0	0	1	0
J	Tea-room	59	2	1	0	2	3	57	-2
K	Bar à café	10	0	0	0	1	1	8	-2
L	Café-restaurant (bateaux)	14	0	1	0	0	0	15	1
	Autorisation spéciale de jour sans boissons	2	0	0	0	0	1	1	-1
	Autorisation spéciale de jour avec boissons	10	0	0	0	0	0	10	0

	Autorisation spéciale de jour – Sauna	2	0	0	0	0	0	2	0
	Autorisation spéciale de nuit – Sauna	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB	3	0	0	0	0	0	3	0
	Autorisation spéciale de nuit – article 66 LADB	1	0	0	0	0	0	1	0
M	Traiteur	9	1	0	1	3	1	7	-2
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	226	16	2	0	16	1	227	1
	Totaux	909	24	23	9	49	9	907	-2

Capacités des établissements ouverts au 31 décembre

	2016		2017	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Etablissements de jour ¹	633	73'030	633	72'175
Etablissements de nuit ²	27	8'390	25	8'342
Totaux	660	81'420	658	80'517

¹ Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture les samedis, les dimanches et les jours fériés de 06h30 à 24h00, les autres jours de 05h00 à 24h00, avec possibilité de prolongation jusqu'à 01h00 du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 02h00 le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.

² Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque, de night-club et autorisation spéciale. Ouverture de 17h00 à 03h00, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 14h00 et 17h00 ou prolongée entre 03h00 et 06h00, moyennant le paiement d'une taxe et pour autant qu'ils respectent les prescriptions fédérales, cantonales et communales relatives à l'exploitation des établissements. L'heure de 05h00 à 06h00 est gratuite.

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

Les deux établissements de nuit qui ont fermé sont « Le Sept », night-club exploité à la rue de Genève 177, et la discothèque « Le VO » à la place du Tunnel 11. Le premier a définitivement fermé, le second est en transformation et son avenir n'est pas encore connu.

Le night-club « Le Paracab », à la rue Saint-Laurent 11, est devenu la discothèque « Le Z Bar Club ».

Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre, conformément à l'article 12 du règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), se présentent comme suit :

	2016	Avec alcool (2016)	2017	Avec alcool (2017)
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	200	85	212	91
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	7	1	8	1
« Shops » de station-service	15		15	
Magasins de tabac et journaux	28	16	30	15
Magasins de glaces	4		4	
Kiosques	21		20	
Total	275	102	289	107

Autorisations

	2016	2017
Tabacs	583	535
Jeux et appareils automatiques	983	977
Commerces d'occasions	156	149
Ventes aux enchères	9	14

Autorisations de procédés de réclame délivrées en 2017

	2016	2017
Permanent		339
De durée limitée		60
Décoration		12
Total	793	411

Au 31 décembre, 411 autorisations ont été délivrées pour la pose de 1'117 procédés de réclame (visuels), soit une diminution de 31% par rapport à l'année précédente (1'652 en 2016).

Le montant total de la taxe perçue pour les procédés de réclame eux-mêmes s'est élevé à CHF 124'927.05. Le total des taxes perçues en sus pour l'occupation du domaine public et assimilé de ces procédés s'est élevé à CHF 246'905.45.

Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
	2016	2017
Terrasses d'établissements publics	199	193
Etalages	226	234

130 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 36 autorisations pour des anticipations commerciales, ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 489 terrasses d'établissements, soit 193 installées sur le domaine public et 296 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 6'294 m².

Le montant total de la taxe perçue pour l'occupation du domaine public et assimilé pour les terrasses des établissements s'est élevé à CHF 419'258.- et pour les anticipations commerciales des magasins à CHF 83'895.-.

Cinémas

	2016	2017
Nombre de spectateurs	990'631	877'714
Nombre de salles de cinéma	23	23

Les cinémas lausannois comptent au total 4'814 places au 31 décembre 2017.

Films projetés à Lausanne	2016	2017
a) en première vision	515	556
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	57	0
b) en reprise	521	0
Total	1'093	556

Répartition selon les âges légaux	2016	2017
0 an	21	69
7 ans	109	30
10 ans	85	34
12 ans	262	82
14 ans	134	35
16 ans	311	149
18 ans	171	157
Total	1'093	556

N.B. Ces indications sont simplifiées, certains chiffres ne sont plus communiqués par la Cinémathèque qui a modifié sa pratique depuis le 1^{er} janvier 2017.

Contrôles (bureau des établissements et des commerces)

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations					
			Autorisations		Annulations		Retraits	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
1. Établissements								
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	179	178						
1.2 Promotion alcool fort	14	12						
1.3 Contrôle des âges								
1.4 Licences, mise en garde	9	27						
1.5 Impôt sur les divertissements	1	11						
1.6 Interdiction de fumer								
1.7 Exécution d'une décision de fermeture	2	11						
1.8 Consommation d'alcool par des mineurs								
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)	10	8						
1.10 Capacités		1						
1.11 Issues de secours								
2. Commerces								
2.1 Ouvertures prolongées	59	75	94	73	56	42	3	
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/privé)	29	30	49	37	38	24	3	
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)	5	4		2				
2.4 Vente d'alcool sans autorisation		1						

2.5	Vente de tabac à des mineurs								
2.6	Vente d'alcool à des mineurs								
2.7	Consommation sur place	3	2						
2.8	Camions de vente	2	13	11	11		3		
2.9	Horaires RHOM	11	33						
2.10	Commerces d'occasions	19	7						
2.11	OIP (ordonnance sur l'indication des prix)	4	10						
3. Autres domaines									
3.1	Autorisation tabac	39	40						
3.2	Ventes aux enchères								
3.3	Appareils automatiques	6	12	1					
3.4	Registre des entreprises	156	182				69		
Total		548	657	155	123	94	138	3	
Actions spécifiques		1							

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation			
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
1. Établissements										
1.1	Contrôle des cartes et affichages séparés									
1.2	Promotion alcool fort									
1.3	Contrôle des âges									
1.4	Licences, mise en garde									
1.5	Impôt sur les divertissements					1				
1.6	Interdiction de fumer									
1.7	Exécution d'une décision de fermeture									
1.8	Consommation d'alcool par des mineurs									
1.9	Terrasse (occupation du domaine public/privé)									
1.10	Capacités									
1.11	Issues de secours									
2. Commerces										
2.1	Ouvertures prolongées									
2.2	Anticipations (occupation du domaine public/privé)			2					18	12
2.3	Kiosques (occupation du domaine public/privé)									
2.4	Vente d'alcool sans autorisation									
2.5	Vente de tabac à des mineurs		2					1		
2.6	Vente d'alcool à des mineurs		1							
2.7	Consommation sur place									
2.8	Camions de vente			2					9	5
2.9	Horaires RHOM									
2.10	Commerces d'occasions									
2.11	OIP			1						
3. Autres domaines										
3.1	Autorisation tabac									
3.2	Ventes aux enchères									
3.3	Appareils automatiques									
3.4	Registre des entreprises									
Total			3	5			1	1	27	17
Actions spécifiques										

B) MANIFESTATIONS ET MARCHÉS

Manifestations

Catégories	2016				2017			
	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.
Sports	336	540	8.6	8.2	279	440	6.6	6.5
Soirées/fêtes/repas de soutien	302	355	7.7	5.4	291	327	6.9	4.9
Manifestations sur le domaine public et assimilé	923	1'899	23.6	28.7	961	1'931	22.8	28.7
Bienfaisance/utilité publique	760	1'078	19.5	16.3	817	1'062	19.4	15.8
Spectacles/concerts	442	732	11.3	11.1	536	839	12.7	12.4

2.6 Démonstrateurs	7	9							
2.7 Manifestations	11	12							
2.8 Chantiers et travaux	2	1							
2.9 Forains	11	9	3		4				
2.10 Autres utilisations du domaine public	3	13			1				
3. Autres domaines									
3.1. Ventes aux enchères									
3.2. Lotos									
3.3. Divers	2	1							
Total	1'178	1'294	379		473	66	46	3	9

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers de rappel des règles à respecter		Rapports de dénonciation			
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
1. Marchés										
1.1 Marché central (alimentaire)	4	11	2	2	17	25				
1.2 Marché central (non alimentaire)	5	14		1	17	18				
1.3 Marché de Grancy					1					
1.4 Marché d'Ouchy		2			1	1				
1.5 Marché des artisans			1		4	1				
1.6 Marché de Chauderon	2	1	1		3	1				
1.7 Marché Solidaire (anc. chômeurs)		4	1			3				
1.8 Marché de Noël				1						
1.9 Marché des sapins										
2. Activités sur le domaine public et assimilé										
2.1 Activités commerciales itinérantes (« food trucks »)	1	2	3	1	13	1	3			
2.2 Ventes au sol	5	29	2		3	2	3			
2.3 Artistes de rue	52	83	19	23	3	1	4	1		
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux	1	4			4	2				
2.5 Collectes										
2.6 Démonstrateurs		1			1	2				
2.7 Manifestations	3	21		4	1	2			410	401
2.8 Chantiers et travaux	1								99	79
2.9 Forains					1					
2.10 Autres utilisations du domaine public						1			3	2
3. Autres domaines										
3.1 Ventes aux enchères										
3.2 Lotos										
3.3 Divers										
Total	74	172	29	32	69	60	10	1	512	482

IMPÔT SUR LES DIVERTISSEMENTS

Encaissement net

	2016 CHF	2017 CHF
Cinémas	2'035'891.35	1'843'300.55
Dancings	934'110.40	807'947.75
Cafés-restaurants	11'206.90	20'421.65
Spectacles	2'023'967.80	2'128'478.20
Sports	94'748.75	100'153.40
Divers	740'765.35	1'184'879.95
Total	5'840'690.55	6'085'181.50

La diminution est relativement importante pour les catégories « cinémas » et « dancings » mais a été compensée par l'augmentation de la catégorie « spectacles », confirmant le succès de l'offre culturelle proposée et par la catégorie « divers » avec l'ouverture d'Aquatis en octobre 2017.

TAXES DE SÉJOUR

Le Règlement intercommunal sur la taxe de séjour (RITS), appliqué dès le 1^{er} mai 2016, prévoit une taxe qui varie entre CHF 2.60 et CHF 4.20 par nuitée et par personne (précédemment entre CHF 2.10 et CHF 3.40). S'agissant des séjours de longue durée (au-delà de trois mois), en général dans les lieux décrits sous catégories 6 et 7 du RITS, le tarif est de CHF 37.– par mois (précédemment CHF 30.–). Les visiteurs en séjour de courte durée (jusqu'à deux semaines) bénéficient d'une carte de libre parcours sur six zones (11, 12, 15, 16, 18 et 19) de la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis et d'une entrée réduite dans de nombreux musées notamment.

Taxes communales	2016 CHF	2017 CHF
Catégories 1 à 5*	2'748'964.40	3'195'151.10
Catégorie 6 (pensionnats – instituts)	195'896.—	220'268.50
Catégorie 7 (appartements, villas, studios, chambres)	738'721.95	1'013'905.82
Total	3'683'582.35	4'429'325.42

* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, beds & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings.

L'augmentation provient de la hausse du tarif entré en vigueur le 1^{er} mai 2016, ainsi que de la croissance du nombre de nuitées et du nombre de personnes installées à Lausanne, notamment les étudiants.

PORTS

Au 31 décembre 2017, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant :

Places/Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total
2.50	368	375	—	743
2.75	250	122	—	372
3.00	52	18	—	70
3.50	43	75	—	118
4.25	9	26	—	35
Places visiteurs	22	8	16	46
Bouées	5	—	28	33
Places à terre	191	121	—	312
Total	940	745	44	1'729

Sur les 1'729 places d'amarrage et à terre, 1'097 sont attribuées à des Lausannois et 487 à des personnes domiciliées en Suisse. Dix places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité et 46 amarrages sont réservés aux visiteurs. 32 places sont en cours d'attribution et 57 places à terre sont disponibles.

1'929 nuitées (1'643 en 2016) ont été enregistrées sur les 46 places prévues pour les visiteurs.

3'078 personnes (3'033 en 2016) se sont présentées au guichet pour des réservations et renseignements divers.

Autorisations délivrées	2016	2017
Cabines / Vidy	10	26
Places à l'eau	109	100
Places à terre	28	32
Total	147	158

Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre)	2016	2017
Personnes domiciliées à Lausanne		

Places à l'eau	289	303
Places à terre	—	8

Recettes globales	2016 CHF	2017 CHF
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1'648'218.65	1'667'513.40
Locations (cabines, locaux divers)	89'553.25	89'720.15
Engins de levage	22'176.40	20'465.45
Total	1'759'948.30	1'777'699.00

L'indication du nombre de planches à voile en attente et du nombre d'étagères pour planches à voiles est supprimée. Aujourd'hui, les véliplanhistes conservent leur matériel chez eux ou dans des locaux fermés. Il n'y a plus de liste d'attente et les étagères à planches à voile ont été démontées.

OFFICE DES INHUMATIONS-INCINERATIONS

Décès enregistrés

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	112	52	164
Crémations	805	3'765	4'570
Transferts hors Lausanne	69	350	419
Corps légués aux instituts d'anatomie*	8	28	36
Corps en attente	0	1	1
Total des décès enregistrés	994	4'196	5'190
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			794
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			200
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			825
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			3'371
Total des décès enregistrés			5'190

* Département des neurosciences fondamentales (DNF). Ces corps font l'objet d'une crémation.

Autres dossiers enregistrés*

		Ont fait l'objet d'une crémation
Fœtus/mort-nés	84	69
Corps exhumés et ossements	9	8
Cendres en provenance d'autres communes**	29	—
Total	122	77

* Les données concernant les personnes décédées ont été complétées, de manière à tenir compte des autres dossiers traités.

** Sont destinées au Jardin du Souvenir, à une tombe cinéraire ou à un columbarium.

L'activité déployée a donc concerné 5'312 dossiers, soit 268 de plus qu'en 2016.

Les 4'647 crémations représentent donc le 87.5 % de la totalité des décès enregistrés, soit 5'312 (5'044 dont 4'326 crémations en 2016, soit 85.8 %).

Les cas de fœtus et mort-nés pris en charge est en baisse (84 cas en 2017 contre 106 en 2016).

Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 649 personnes incinérées ont été versées dans les caveaux collectifs du « Jardin du Souvenir » (560 en 2016), dont 535 l'ont été en présence de la famille, soit le 82.4% (484 en 2016, soit 82.9 %).

Au 31 décembre, l'espace confessionnel musulman, aménagé dans la section n° 53 du cimetière du Bois-de-Vaux dès le 1^{er} avril 2016 et pouvant accueillir environ 350 tombes, compte 25 sépultures.

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire a subi une légère hausse (1'155 en 2017 contre 1'104 en 2016). Le nombre de dépôts de corps dans les chambres mortuaires accuse également une légère hausse (1'499 en 2017 contre 1'440 en 2016).

Convois funèbres

Le nombre de convois funèbres s'élève à 654 dont 93 ont été réalisés par les Pompes funèbres officielles (PFO), en tant que concessionnaire communal. Ces 93 convois ont été à la charge de la commune, conformément à la législation cantonale.